

Photo Kem One Site de Saint Fons /Julien Rambaud



JUSQU'ALORS CONCENTRÉ SUR LA PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE DE SON CŒUR DE MÉTIER, LE DEUXIÈME PRODUCTEUR EUROPÉEN DE PVC ÉTEND SA STRATÉGIE RSE AU TRANSPORT DE SES PRODUITS FINIS EN ADHÉRANT AU DISPOSITIF FRET21, SOUTENU PAR L'ADEME ET L'AUTF DANS LE CADRE DU PROGRAMME EVE.

Alors que ses activités, très énergivores, sont qualifiées d'électro-intensives, Kem One, deuxième producteur européen de PVC, a fait de la maîtrise de ses consommations énergétiques un enjeu central. L'entreprise a annoncé une diminution de 30 % des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) de sa production (scopes 1 et 2) entre 2013 et 2030 (ces objectifs sont hors engagement FRET21). Désormais mature sur cette partie, l'entreprise élargit son périmètre d'actions au transport et à la logistique. *“Avec la montée en puissance de notre politique RSE et la sensibilisation par France Chimie et de l'AUTF sur l'impact environnemental de nos transports, nous nous sommes engagés dans FRET21 en 2020, pour une durée de trois ans”*, explique Lionel Succo, référent métier logistique de Kem One. Les équipes transport et logistique ont

souhaité se concentrer sur les flux aval et intersites, *“afin de ne pas bousculer les flux établis, et de proposer des actions à iso-coût”*, précise-t-il.

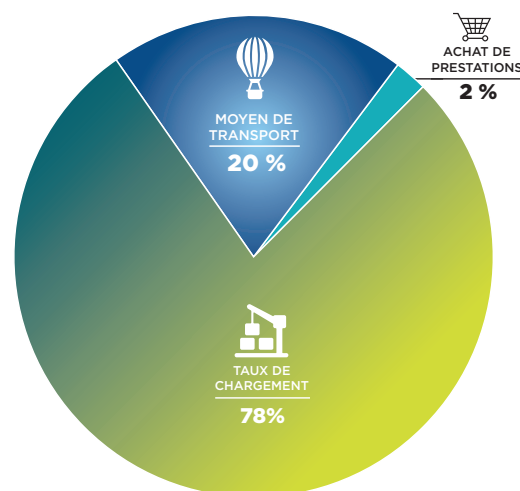
Pour fabriquer son PVC ou polychlorure de vinyle (l'acronyme vient de l'anglais : polyvinyl chloride), Kem One extrait du sel sur le site de Vauvert (30), transformé en chlore puis en CVM (chlorure de vinyle monomère) sur les sites de Fos-sur-Mer (13) et de Lavéra (13). Le CVM est ensuite transformé en PVC par polymérisation. L'accompagnement personnalisé proposé dans le cadre du dispositif FRET21, a permis à l'industriel de mesurer les émissions de CO2 de ses flux entre ses 5 sites de production de PVC, et ceux fabricant les matières premières, et les flux de distribution de ses produits finis vers ses différents clients à travers le monde. *“Tous ces flux représentent 2,5 millions de tonnes de marchandises transportées chaque année, sous forme liquide et sous forme de poudre, précise Lionel Succo, par voie fluviale, routière, maritime et ferroviaire”*. L'objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre sur le périmètre défini est de 8 % d'ici juillet 2023, soit environ 1 500 tonnes de CO2 évitées par an.

AUGMENTER LE CHARGEMENT DES CAMIONS ET LE REPORT MODAL

Pour Kem One, trouver des solutions vertueuses dans le transport de ses produits permet de réduire l'empreinte carbone mais aussi de baisser les coûts

logistiques et d'augmenter le taux de service aux clients, grâce à une plus grande efficacité de sa logistique. Ainsi, après avoir identifié les destinations éligibles, l'industriel travaille à augmenter le chargement de ses camions. *“Nous avons constaté que beaucoup de nos camions chargeaient 25 tonnes, qu'il s'agisse des produits liquides ou sous forme de poudre, alors qu'ils peuvent en contenir 29, détaille Patrick Mariette-Férey, responsable transport terrestre de Kem One. Cette réorganisation nous permet de réduire le nombre de livraisons, d'augmenter la performance économique et de retirer 147 camions des routes chaque année”.* En parallèle, l'entreprise a décidé de se séparer de ses deux barges circulant sur le Rhône pour les remplacer par des modèles plus récents, avec une capacité de transport du CVM plus importante, augmentant le chargement de 14 %. Par ailleurs, les équipes ont opté pour une motorisation hybride diesel-électrique, diminuant la consommation de carburant de près de 30 %. *“De plus, quand ces unités fluviales navigueront dans le sens du courant, nous pourrions couper un, voire deux, des trois moteurs !, se félicite Lionel Succo. Au total, nous baissons nos émissions de CO2 de 34 %”.* L'usage du mode ferroviaire, via le report modal, est également renforcé pour le transport de soude. *“Nous transportons déjà près de 68 000 tonnes par le train, mais nous ajoutons 14 000 tonnes supplémentaires, grâce à la mise à disposition par notre partenaire Geodis Martigues de conteneurs vrac liquide adapté au transport de soude, sur plusieurs lignes, ajoute-t-il. Cela nous permet de réduire le nombre de citernes sur la route, sur plusieurs milliers de kilomètres”.*

6 ACTIONS DE RÉDUCTION SUR 3 AXES



Objectif de réduction CO2 défini et validé : **-8 %**
Périmètre : **Aval France et Intersites**
Soit en CO2eq évités = **1584 tonnes CO2e**

6 actions de réduction, sur 3 axes :

- Taux de chargement - Optimisation du poids net chargé en pulvé
- Taux de chargement - Optimisation du poids net chargé en liquide
- Moyen de transport - Transport Multimodal Rail-Route Moyen de transport
- Taux de chargement - Carburants alternatifs Taux de chargement
- Taux de chargement - Optimisation transport fluvial Achat de prestations
- Achat de prestations - Incitation à l'engagement des transporteurs



L'ENTREPRISE EN QUELQUES CHIFFRES

Raison sociale : Kem One
Chiffre d'affaires monde : 800 millions d'euros
Effectif : 1 400 collaborateurs
Secteur d'activité : industrie chimique.
Marchés adressés : bâtiment, automobile, santé.

LES TRANSPORTEURS DANS LA BOUCLE

L'ensemble de ces actions est complété par plusieurs démarches adressées aux prestataires transport. Outre l'incitation à adopter la charte Objectif CO2 du programme EVE, auprès de ceux qui ne se seraient pas encore engagés, Kem One se rapproche dès que possible des transporteurs adoptant des énergies alternatives, tel que le B100, carburant 100 % végétal. *“Nous prévoyons ainsi de réduire nos émissions de CO2 de 580 tonnes, d'ici juillet 2023, chiffre Patrick Mariette-Férey. Nous étudions également d'autres types de carburant, comme le GNV (Gaz Naturel pour Véhicules) et le GNL (Gaz Naturel Liquéfié)”.* Avec l'intégration au dispositif FRET21, les équipes de Kem One se félicitent de pouvoir proposer à leurs clients une offre de service bas carbone.

Initié par l'AUTF et l'ADEME, FRET21 aide les chargeurs dans la réduction de l'impact carbone du transport et fait partie du programme **EVE** (Engagements Volontaires pour l'Environnement - Transport et Logistique) qui vise à accompagner l'ensemble des entreprises du secteur dans la réduction de l'impact énergétique et environnemental. **Retrouvez EVE sur :** <https://www.eve-transport-logistique.fr/>